

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **SO.SA.CA** dont le siège social est à LA MOTTE la somme de **750,00 euros** (Sept cents cinquante euros) représentant la cotisation pour la période du 17 mars 2018 au 16 mars 2019.

Fait à Paris, le 01 février 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

